

Élections municipales et communautaires  
15 et 22 mars 2026

**L'Avenir ensemble**



**Chantal CANUT**

**avenir-ensemble2026.fr**

**L'AVENIR  
ensemble**



# Un nouveau souffle pour Blagnac, dès 2026



**Chantal CANUT,**  
Élue d'opposition  
depuis 2020.

Blagnacaise de cœur et d'engagement, je suis investie dans la vie associative de notre ville depuis plus de vingt ans. Trésorière, présidente, membre de bureau... ces responsabilités m'ont permis d'être au contact direct des habitants, d'écouter leurs préoccupations, de partager leurs réussites et parfois leurs inquiétudes. Au fil des années, j'ai vu combien l'attachement à Blagnac est fort, combien notre ville compte dans la vie de celles et ceux qui y vivent, travaillent et s'engagent.

En 2020, j'ai décidé de franchir une étape supplémentaire en conduisant une liste municipale. Depuis, en tant que conseillère municipale d'opposition, je m'efforce de porter une voix constructive, fidèle aux réalités du terrain. Cette expérience m'a confortée dans une conviction profonde : lorsque le dialogue s'efface, la confiance s'abîme. Et sans confiance, la démocratie locale perd son sens. Je crois profondément qu'une autre manière de faire de la politique municipale est possible : plus humaine, plus transparente, plus respectueuse.

Architecte spécialisée dans la rénovation de l'habitat, je suis particulièrement attentive au cadre de vie, à la manière dont notre ville évolue, et à l'équilibre nécessaire entre développement et préservation de ce qui fait notre identité. Une ville n'est pas qu'un ensemble de bâtiments : c'est un lieu de vie, de mémoire, de rencontres et d'avenir.

Pour les élections municipales de 2026, je conduis une liste citoyenne indépendante, sans étiquette partisane, entourée de femmes et d'hommes engagés, compétents et profondément attachés à Blagnac. Ensemble, nous voulons bâtir une gouvernance réellement participative et porter une action municipale utile, concrète et fidèle aux attentes des Blagnacaises et des Blagnacais. Parce que je crois sincèrement que notre ville mérite une énergie nouvelle, fondée sur l'écoute, la responsabilité et le respect.



## Préparer Blagnac avec confiance

Après plus de trente ans au cœur du système politique local, la méthode actuelle ne répond plus pleinement aux attentes des Blagnacaises et des Blagnacais.

Les décisions sont prises en petit comité, les concertations interviennent tardivement, et les grandes transitions (énergétiques, urbaines, sociales) sont abordées sans véritable vision d'ensemble ni transversalité.

Notre démarche est différente.

## Nous incarnons un renouveau responsable

Blagnac mérite d'ouvrir un nouveau chapitre.

**Un chapitre où les décisions sont partagées,**

- où les transitions sont anticipées,
- où la vision dépasse le court terme.

**Nous voulons une ville,**

- qui protège sa qualité de vie,
- qui maîtrise son urbanisme,
- qui assure ses équilibres financiers,
- et qui offre des perspectives à la génération qui grandit aujourd'hui.

**Le renouveau que nous portons n'est pas un slogan. C'est une méthode, une équipe et une direction.**

## L'Avenir ensemble c'est :

**Une indépendance réelle**

- Nous ne dépendons d'aucun appareil politique.
- Aucune stratégie nationale ne dicte nos décisions locales.
- Nous avons un seul engagement : celui avec les Blagnacaises et les Blagnacais.

**Une équipe compétente et prête**

- Nous sommes des professionnels, des responsables associatifs, des acteurs du territoire.
- Nous savons gérer, organiser, anticiper.

**Gouverner une ville ne s'improvise pas. Mais elle ne se confisque pas non plus.**

## Une gouvernance et des actions pour les citoyens

- Les élus fixent la vision et les priorités politiques.
- Les agents municipaux, par leurs compétences techniques et leur engagement quotidien, mettent en œuvre les projets.

**Nous mettrons en place :**

- Une organisation transversale des politiques publiques,
- Un pilotage par objectifs clairs et mesurables,
- Une évaluation régulière des engagements.

**Blagnac ne peut plus fonctionner en verticalité.**

## Une vision à long terme

**Les défis sont connus :** Accélérer la transition énergétique, anticiper les effets du changement climatique, préserver un urbanisme équilibré, renforcer la cohésion sociale et assurer une gestion rigoureuse des finances publiques.

**Ils ne se traitent pas à coup d'annonces tardives. Ils se préparent.**

## L'Avenir ensemble, c'est maintenant !

Parce que les temps ont changé.  
Parce que les attentes des habitants ont changé.

Nous proposons une ville gouvernée avec méthode, expliquée avec clarté et pilotée avec responsabilité.

**Préparer Blagnac avec confiance, c'est offrir à notre ville la stabilité dans le changement, et le courage d'anticiper plutôt que de subir.**

# Démocratie participative : partager le pouvoir



## Un changement de méthode

### Remettre le citoyen dans le parcours de décision.

**Nous consoliderons les instances existantes :** Conseils de Quartier, Citoyens Associés, Conseil Économique Social Environnemental Local (CESEL), Conseil municipal des enfants, Conseil municipal des jeunes. **Nous remettons en place le Conseil des Seniors pour leur redonner la parole.**

Des démarches participatives efficaces existent : lorsqu'elles sont encadrées par des règles claires et inscrites dans la durée, elles permettent de **construire des décisions réellement partagées et plus solides.** Pour les projets structurants, la co-construction devient la règle.

## Notre différence : restaurer la confiance et la dialogue entre les élus et les habitants.

### Une Charte de la démocratie locale qui fixe :

- Des règles claires,
- Des droits, des devoirs et un budget définis,
- Les engagements de la municipalité.

### Un Observatoire des politiques publiques Composé de citoyens volontaires et tirés au sort, d'élus et de personnalités qualifiées.

#### Ses missions :

- Garantir l'application de la Charte,
- Évaluer les démarches participatives,
- Publier un rapport public annuel.

### Des Conseils de quartier renforcés et structurés :

- Autonomie dans les décisions, avec un budget alloué,
- Lieu dédié aux réunions,
- Accompagnement par la mairie pour la réalisation.

### Un Budget participatif progressif

Entre 1 % et 5 % du budget d'investissement.

#### Les habitants pourront :

- Proposer des projets,
- Débattre,
- Voter,
- Suivre la réalisation.

### Un CESEL rééquilibré

Nous en ferons une véritable instance consultative stratégique sur les grands projets municipaux, avec :

- Une composition plus ouverte,
- Un fonctionnement plus indépendant.

### Transparence renforcée

- Suivi public des engagements,
- Invitation personnalisée au conseil municipal,
- Possibilité de poser des questions au Conseil municipal sur les sujets d'intérêt communal,
- Plateforme numérique participative pour s'informer et contribuer,
- Réunions physiques régulières et médiateurs pour les habitants non connectés,
- Budget présenté de façon pédagogique.

### Conférences thématiques récurrentes.

Nous mettrons en place des conférences thématiques régulières, avec des intervenants invités, en lien avec les grands enjeux de société et les réalités locales de Blagnac.



# Informer, communiquer

## Informer clairement

### Expliquer honnêtement

## Rendre compte régulièrement

Au service des habitants, l'information sera :

- Pédagogique et transparente,
- Factuelle et accessible à tous.

## Une information structurée dans le temps

**Informer à chaque phase, avec transparence et responsabilité.**

- En amont : présentation publique des enjeux, des contraintes et des scénarios possibles,
- Pendant l'élaboration : points d'étape réguliers sur l'avancement et les évolutions du projet,
- Après décision : publication d'une explication claire des choix retenus et des arbitrages effectués.

## Une présence réelle sur le terrain

- Permanences régulières des élus,
- Réunions d'explication sur les grands dossiers,
- Points publics d'avancement des projets.

## Une communication du quotidien claire et accessible à tous

- Journal municipal repensé, plus pédagogique et appuyé sur des engagements mesurables,
- Affichage clair des projets en cours dans l'espace public,
- Installation de panneaux d'information réservés à la communication municipale,
- Suivi en ligne des dossiers,
- Distribution ciblée par quartier si nécessaire,
- Développement d'une application permettant de faire remonter les problématiques de terrain, en lien avec « Allô Blagnac »,
- Déploiement d'une communication multicanale (SMS, e-mail, WhatsApp, etc.) adaptée aux préférences de chaque habitant.



# Tranquillité publique et prévention : garantir un droit fondamental

## Prévention, proximité et fermeté.

Chaque Blagnacaise et chaque Blagnacais doit pouvoir vivre, travailler et se déplacer en sécurité, dans un climat apaisé. Comme déjà proposé en 2020, nous nommerons **un adjoint au maire délégué à la tranquillité publique et à la prévention**, garant d'une politique cohérente, suivie et évaluée.

### Prévention : médiation et cohésion sociale

- Des médiateurs et des éducateurs de quartier pour favoriser le dialogue,
- Du sport de rue et des actions éducatives de terrain,
- Des ateliers de prévention sur les risques numériques en lien avec l'espace numérique.

### Police municipale : une présence renforcée 24h/24 - 7j/7

- Un poste de police municipale ouvert 24h/24 et 7j/7, avec une ligne téléphonique dédiée,
- Des patrouilles municipales 24h/24, y compris la nuit,
- Le développement de la brigade VTT pour la surveillance des espaces publics.

### Police de proximité par quartier

- Un référent policier municipal par quartier,
- Une logique d'îlotage renforcée,
- Une convention renforcée avec Tisséo pour la présence de la police municipale dans les transports.

### Vidéoprotection : efficacité et pilotage local

- Une extension ciblée des caméras avec un pilotage local 24h/24,
- La mise en place de caméras piétons (un outil de **transparence et de protection mutuelle**).

### Création d'une unité Cycliste de Police Municipale

#### Ses missions :

- Sensibiliser et, si nécessaire, verbaliser les comportements dangereux,
- Veiller au respect des pistes cyclables et des sas vélos.

### Dialogue avec l'État

#### et coordination renforcée

Nous engagerons les discussions avec la préfecture pour créer un commissariat commun de police municipale et de police nationale permettant :

- D'améliorer l'accueil du public et la prise de plainte,
- De renforcer la coordination opérationnelle entre la police municipale et la police nationale.

### Éclairage intelligent

Nous engagerons la modernisation de l'éclairage public vers un éclairage intelligent, permettant d'adapter l'intensité lumineuse selon les usages et les horaires.

### Protection civile et risques majeurs

Face aux risques climatiques et aux situations d'urgence :

- Mise en place d'un système d'alerte par SMS pour informer rapidement l'ensemble de la population en cas de danger,
- Création d'une réserve communale de sécurité civile permettant d'activer rapidement le plan communal, par quartier,
- Formation de la population aux gestes de premiers secours.





# Aménagement et habitat : préparer la ville de demain

**Notre vision :** faire de Blagnac une ville accessible à tous, dynamique et attentive à son cadre de vie.

**Notre volonté :** préserver l'identité de la ville et maîtriser son urbanisme.

**Notre méthode :** associer les habitants aux choix d'aménagement.

**Car les enjeux sont de :**

- Gérer l'urbanisation tout en préservant la qualité de vie,
- Répondre à la demande locale en logements (jeunes, familles et ménages modestes, etc.),
- Assurer une mixité sociale et des logements accessibles,
- Prendre en compte les projets métropolitains et l'intégration du logement dans une stratégie territoriale plus large.

## Notre engagement : un changement de méthode

**Chaque projet structurant reposera sur une concertation réelle et transparente.**

**Création d'un Observatoire de l'Habitat :** outil stratégique de connaissance, de suivi et d'analyse des problématiques pour mieux appréhender les réalités du logement et avoir une vision prospective des actions à mener.

**La réhabilitation du bâti existant est le premier acte d'écologie et de bon sens urbain :** la commune mettra en place des aides financières pour les particuliers afin de compléter les dispositifs nationaux par des subventions communales.

## Nos engagements prioritaires :

- **Moratoire sur Andromède 3 :** réévaluer le projet et, si nécessaire, le redéfinir en profondeur avec les citoyens,
- **Densification maîtrisée et équilibrée,** adaptée à l'identité de chaque quartier,
- **Redéfinir les espaces publics** et en faire de véritables lieux de rencontre paisibles et conviviaux,
- **Favoriser les flots de fraîcheur :** renforcer la présence de la végétation et de l'eau, et l'utilisation de matériaux adaptés au climat.

**Notre ville se construit en trois temps :**

- L'aménagement (5 à 10 ans),
- L'urbanisme (15 à 25 ans),
- Le patrimoine (après 50 ans).

**Développer Blagnac, oui.  
La dénaturer, non.**

# Solidarité et santé : tous les âges, un même engagement

Nous mettrons en place une organisation transversale, associant le Centre Communal d'Action Social (CCAS), les services municipaux, les associations et les bénévoles, afin de mieux coordonner les actions et répondre efficacement aux besoins du terrain.

**Notre ambition est claire :** faciliter la vie des habitants, répondre aux fragilités et construire une solidarité de proximité, humaine et efficace.

## Accompagner tous les âges de la vie

### Les enfants :

- Développer des modes de garde pluriels et adaptés à nos modes de vie actuels,
- Intégrer pleinement la Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans les politiques communales,

### Les jeunes :

- Renforcer l'accompagnement scolaire, l'aide aux stages et à l'orientation,
- Créer des lieux de convivialité dans chaque quartier (garage solidaire, etc.).
- Déployer des animateurs et des éducateurs supplémentaires pour accompagner les jeunes.

### Les adultes :

- Développer des lieux de convivialité et des cafés associatifs,
- Organiser des événements de quartier réguliers,
- Proposer des ateliers partagés (culture, sport, numérique, engagement citoyen),
- Accueil des nouveaux arrivant dans notre ville.

### Les seniors :

- Renforcer l'Espace Senior comme guichet central (information, aides, activités),
- Restaurer le Conseil des Seniors participatif : « Rien pour les vieux sans les vieux »,
- Développer des espaces seniors décentralisés,
- Proposer une mutuelle communale,
- Créer un EHPAD communal pour une offre accessible dans notre ville.

## « Chez Soi » : accompagner l'autonomie à domicile

Nous créerons « Chez Soi », un dispositif communal de coordination de l'autonomie à domicile, permettant aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions.

### Objectifs

- Maintenir l'autonomie à domicile,
- Simplifier et coordonner l'ensemble des services municipaux existants,
- Apporter sécurité, continuité et sérénité aux bénéficiaires et à leurs proches.

### Une coordination renforcée

- Coordination des soins,
- Organisation et portage des repas,
- Entretien du logement et du linge,
- Maintien du lien social.

### Une équipe pluridisciplinaire mobilisée selon les besoins

- Aides-soignants, infirmiers,
- Psychologue clinicien, ergothérapeute,
- Accompagnants bien-être et sociaux.

### Un dispositif sécurisant

- Équipe ressource coordonnant l'offre existante,
- Disponibilité 24h/24 et 7j/7,
- Outils technologiques simples et sécurisés pour déclencher des alertes en cas de besoin.



## Habitat solidaire et intergénérationnel : vivre ensemble, autrement

La commune facilitera des initiatives de résidences mêlant jeunes, actifs et seniors, avec des logements adaptés et des espaces partagés favorisant la mixité et l'entraide et la solidarité.

- Une transition progressive entre autonomie et dépendance,
- Le maintien du lien social au quotidien,
- Le partage d'expériences et entre générations,
- Le développement de solutions d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes et aux hommes victimes de violences, ainsi qu'aux personnes en situation de danger.

## Maison de la Famille et accès aux services

- Créer une antenne municipale à Andromède, avec des permanences adaptées, pour rapprocher les services administratifs et simplifier les démarches,
- Développer une offre de logements sociaux de qualité et des dispositifs d'urgence.

## Lutter contre l'isolement à tous les âges

Nous renforcerons le Réseau Social Solidaire, pour repérer, accompagner et maintenir le lien avec les personnes isolées.

**Avec :**

- Des ateliers intergénérationnels et des événements de quartier réguliers,
- Le développement des universités du 3<sup>e</sup> âge,
- Un service de visite amicale,
- Une ligne dédiée d'information et d'orientation,
- Un minibus administratif pour rapprocher les services des habitants.

## Numérique : informer et protéger

**Des formations pratiques, par des intervenants, seront proposées pour :**

- Reconnaître les arnaques et les fraudes numériques,
- Réagir face aux appels indésirables,
- Sécuriser ses données personnelles et bancaires.



## Accessibilité universelle, handicap et aidants

- Programmation des mises en conformité d'accessibilité des équipements et espaces publics,
- Renforcement de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap, en lien avec le conseiller municipal dédié au handicap,
- Création d'un guichet dédié aux personnes en situation de handicap, à leurs familles et aux aidants.

## Santé et bien-être pour tous

Création d'une vraie Maison de Santé Communale afin de favoriser l'installation de professionnels de santé.

**Nous mènerons une politique active de prévention et de promotion de la santé :**

- Sport santé et activités physiques adaptées,
- Ateliers de nutrition,
- Actions en faveur du bien-être mental.

## Santé mentale : prévenir, écouter, accompagner

La santé mentale est un enjeu majeur de notre époque et concerne tous les âges de la vie. Ces actions seront articulées avec le Réseau Social Solidaire, la Maison de la Famille, l'Espace Senior et le dispositif « Chez Soi », afin d'assurer une prise en charge coordonnée.

**Nous mettrons en place :**

- Des lieux d'écoute et de recueil de la parole, accessibles et identifiés,
- La formation des agents municipaux et des acteurs de terrain au secourisme en santé mentale,
- Des actions de prévention à destination de tous les publics.

# Éducation : le premier investissement d'avenir



## Investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir de Blagnac.

L'école est le socle de la République : elle garantit l'égalité des chances, la transmission des savoirs et la cohésion de notre société.

Notre ville accompagnera l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires situées sur le territoire communal qui accueillent des enfants blagnacais, et veillera à maintenir un dialogue constructif avec les équipes éducatives.

### Des écoles adaptées aux besoins éducatifs et au bien-être

Nous nous engageons à :

- Placer le confort pédagogique au cœur de chaque rénovation,
- Aménager systématiquement des cours végétalisées dans chaque école publique,
- Associer les équipes éducatives et les représentants de parents en amont de tout projet structurant,
- Soutenir la réussite scolaire : aide aux devoirs et soutien scolaire gratuit.

### Des outils pédagogiques numériques pour toutes les classes

Ils seront accompagnés :

- D'un suivi technique adapté,
- D'une formation continue,
- D'un usage pédagogique cohérent.

### Un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) par classe : un engagement clair et durable

Avec :

- Des formations adaptées aux réalités du terrain,
- Un accompagnement renforcé pour la prise en charge des enfants ayant des besoins spécifiques, en lien avec le conseiller municipal délégué au handicap.

### Sécuriser les trajets domicile-école

Nous mettrons en œuvre :

- La sécurisation renforcée aux abords des écoles,
- Un travail avec le Département sur le transport scolaire,
- Le développement des pédibus et vélobus,
- La mise en place de zones dépose-minute sécurisées aux abords des écoles et des bâtiments municipaux le nécessitant (conservatoire de musique, etc.).

### Un dialogue permanent avec les parents

Nous instaurerons :

- Un adjoint à l'éducation clairement identifié, pour les représentants de parents d'élèves,
- Un dialogue continu, constructif et transparent.

### Une Restauration scolaire de qualité

Nous nous engageons à :

- Atteindre 50 % de produits bio et locaux d'ici 2028,
- Renforcer d'avantage les partenariats avec les producteurs locaux (plaine maraîchère),
- Lutter activement contre le gaspillage alimentaire,
- Sensibiliser à l'équilibre nutritionnel et l'apprentissage du goût.

# Économie locale et emploi : Blagnac, ville d'emplois, d'innovation et de proximité

Avec plus de 27 000 habitants et plus de 40 000 emplois, Blagnac est l'un des moteurs économiques majeurs de la métropole.

## Notre ambition est claire :

- Consolider Blagnac comme **ville d'emplois et d'innovation**,
- Protéger et dynamiser le **commerce de proximité**.
- Favoriser l'insertion professionnelle, l'accès aux stages et la mise en relation pour l'alternance.

## Commerce de proximité : redonner vie à nos quartiers

Le commerce de proximité est un pilier du lien social et de la qualité de vie. Nous nommerons un **manager de ville**, afin de :

### Revitaliser les zones commerciales de chaque quartier :

- Zones piétonnes lors de manifestations,
- Stationnements adaptés et lisibles,
- Animations commerciales régulières.

### Lutter contre la vacance commerciale

- Diagnostic précis des locaux vacants,
- Accompagnement à la création ou reprise d'activité.

## Ville d'emplois et diversification économique

Avec les acteurs institutionnels, nous élaborerons un **plan de diversification sectorielle**, afin de :

- Soutenir l'émergence de nouveaux secteurs,
- Encourager l'innovation,
- Développer les activités liées aux transitions écologiques et numériques.

## Foncier économique : protéger et optimiser

- Sanctuariser certaines zones dédiées à l'activité économique,
- Optimiser et reconvertir les friches existantes avant toute extension,
- Mobiliser tous les outils dont dispose la commune afin de maîtriser les implantations et de favoriser la diversité et le dynamisme commercial.

## Innovation et transitions

Nous créerons un lieu municipal dédié au développement de projets d'entreprises, favorisant la mise en réseau et l'accompagnement des entrepreneurs, orienté vers :

- La transition écologique,
- L'innovation numérique,
- L'économie sociale et solidaire.

Cet espace offrira co-working, accompagnement stratégique, mise en réseau, et formation.

## Économie Sociale et Solidaire (ESS)

### Nous soutiendrons :

- Les coopératives, les associations, les entreprises sociales,
- Les initiatives locales à impact social et environnemental, ainsi que les circuits courts.



# Énergie, mobilité et cadre de vie

## Un modèle de développement responsable

Le développement durable repose sur une approche équilibrée : sobriété environnementale, équité sociale et économique.

### Nos priorités sont claires :

- Éliminer les gaspillages et anticiper les transitions,
- Agir avec responsabilité pour les générations futures,
- Diminuer la consommation d'énergie des bâtiments municipaux.

## Production locale d'énergies renouvelables

La commune développera une production d'électricité locale, afin de réduire sa dépendance énergétique et de maîtriser ses dépenses futures.

L'objectif est de transformer progressivement les bâtiments communaux en bâtiments à énergie positive, grâce à :

- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures municipales,
- La mise en place d'ombrières photovoltaïques sur les parkings communaux.

## Maison de l'Environnement et des Bonnes Pratiques Écologiques (déjà proposé en 2020)

### Sa mission :

- Informer et sensibiliser aux enjeux climatiques et énergétiques,
- Accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation et de sobriété,
- Valoriser les initiatives locales et les bonnes pratiques,
- Faire le lien entre actions communales, associations, écoles et citoyens.

## Mobilités durables et transports du quotidien

- Anticiper l'arrivée du métro fin 2028 avec un maillage cohérent (en lien avec Tisséo),
- S'appuyer sur le tramway, en améliorant son accessibilité depuis l'ensemble des quartiers,
- Renforcer le rôle de la Caouéquine, par de nouvelles liaisons de proximité,
- Favoriser l'intermodalité entre transports en commun, mobilités douces et cheminements piétons,
- Développement des mobilités douces, avec des cheminements piétons apaisés, un réseau cyclable continu et sécurisé, ainsi que des stationnements vélos adaptés.

## Cadre de vie, biodiversité et ressources

- Création d'un refuge communal permettant de recueillir les animaux de manière temporaire,
- Protection et valorisation de la biodiversité locale,
- Création d'îlots de fraîcheur,
- Intégration systématique du végétal dans les nouveaux aménagements,
- Désimperméabilisation progressive des sols,
- Gestion responsable et alternative de l'eau, notamment par la récupération des eaux grises et pluviales pour l'arrosage des espaces verts,
- Gestion responsable de l'éclairage public, avec le déploiement d'un éclairage intelligent, permettant la sobriété énergétique et le respect de la biodiversité.



## Préserver et valoriser notre ville : un Plan Vert ambitieux

Blagnac (855 <sup>e</sup> / 894)	Muret (536 <sup>e</sup> / 894)	Tournefeuille (271 <sup>e</sup> / 894)
Végétation en ville (zone urbaine)	Végétation en ville (zone urbaine)	Végétation en ville (zone urbaine)
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 17% de couverture arborée</li> <li>● 89m<sup>2</sup> de surface arborée par habitant</li> <li>● 37% de couverture arborée et herbacée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 25% de couverture arborée</li> <li>● 145m<sup>2</sup> de surface arborée par habitant</li> <li>● 49% de couverture arborée et herbacée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 31% de couverture arborée</li> <li>● 157m<sup>2</sup> de surface arborée par habitant</li> <li>● 52% de couverture arborée et herbacée</li> </ul>

Source : Nos villes vertes/Kernmap

Objectif : remonter progressivement vers le milieu du classement, en structurant une politique végétale cohérente et durable.

### Un réseau vert interconnecté, quartier par quartier

- Un parc ou jardin de proximité à moins de 300 mètres de chaque habitation,
- Des jardins partagés dans chaque quartier,
- Des corridors écologiques : relier les espaces naturels et favoriser la biodiversité.

### Une gestion responsable et suivie du patrimoine naturel

- Suivi du patrimoine arboré : état phytosanitaire, gestion des risques, anticipation du renouvellement,
- Biodiversité : faire vivre et partager l'Atlas de la biodiversité communale, avec une mobilisation plus forte auprès des habitants,
- Déploiement de refuges à faune, nichoirs, pigeonniers et gestion différenciée des espaces verts.

### Lutte raisonnée contre les nuisibles, les espèces invasives et dangereuses :

Objectif : agir efficacement sans créer d'effet rebond grâce à la méthode graduée :

1. Prévention/sensibilisation,
2. Contrôle mécanique et physique,
3. Solutions biologiques et traitements ciblés,
4. Surveillance/signalement,
5. Coopération intercommunale.

### Plaine maraîchère des Quinze Sols : stratégie concertée

- Agriculture biologique,
- Production stable et planifiée,
- Débouchés locaux et partenariats,
- Pédagogie avec des projets scolaires.

### Agriculture urbaine et circuits courts

Nous soutiendrons :

- Marchés fermiers renforcés (pour plus de producteurs locaux),
- Fermes urbaines et installations de nouveaux maraîchers,
- Ruches municipales pour la biodiversité et la sensibilisation,
- Projets hybrides (public/associatif/privé).



# La culture pour et avec les habitants

## Blagnac mérite une politique culturelle cohérente, ambitieuse et durable

Nous rendrons la culture plus accessible, conviviale et intégrée à la vie citoyenne.

La culture n'est ni un luxe ni un simple divertissement. Elle est un levier de cohésion sociale et un outil éducatif majeur.

## Une saison culturelle de quartier

L'objectif est de diffuser la culture dans tous les quartiers, au plus près des habitants, et pas seulement dans les équipements institutionnels :

- Spectacles en plein air,
- Arts de la rue et scènes ouvertes,
- Kiosques à musique.

## L'enfant, ambassadeur culturel de sa famille

- Faire entrer la culture et les arts dans les écoles, en lien avec le conservatoire et les différents lieux artistiques et scientifiques existants,
- Création d'un « pass culturel famille » permettant à l'enfant de partager les visites d'exposition faites à l'école avec sa famille, devenant un véritable ambassadeur culturel,
- Favoriser ainsi le partage et l'accès de tous à la culture.

## Médiathèque et ludothèque : consolider et élargir

La médiathèque doit rester un lieu de diffusion du livre, devenant un carrefour culturel.

- Consolider son rôle central.
- Valoriser le travail des bibliothécaires.
- Développer les rencontres, ateliers numériques, clubs de lecture.
- En faire un pôle transversal ouvert aux jeunes et aux familles.
- Créer une artothèque permettant la diffusion des collections d'œuvres communales.

## Une culture structurée et de proximité

Nous défendons des manifestations enracinées dans le territoire, faisant émerger les artistes locaux et construites sur plusieurs années.

## Odyssud : un pôle culturel majeur

### Notre engagement :

- Maintenir une programmation ambitieuse et exigeante,
- Consolider son rôle structurant dans la vie culturelle blagnacaise,
- Favoriser les passerelles avec les écoles, les associations et les habitants.

Les investissements culturels doivent être conduits avec méthode, transparence et maîtrise budgétaire.



# Associations et vie sportive



## Associations : Le cœur battant de notre ville

Sportives, culturelles, sociales, économiques : elles font vivre notre commune au quotidien. Elles créent du lien, transmettent des valeurs et participent à la cohésion de notre territoire. Notre engagement est clair : les soutenir, les accompagner et reconnaître leur rôle central.

## Une mairie partenaire des associations

### Nous serons :

- Un financeur stable et transparent,
- Un facilitateur concret,
- Un partenaire stratégique.

Nous créerons une **Maison des Associations et du Bénévolat**, outil concret au service de la vie associative.

### Elle proposera :

- Des bureaux partagés, espaces de stockage, salles de réunion,
- Des permanences administratives et juridiques, un accompagnement au montage de dossiers de subventions, la mise en relation avec des partenaires et donateurs.

L'objectif est simple : ne laisser aucune association "orpheline".

**Le bénévolat est la richesse invisible de notre ville.** Nous mettrons en place une plateforme de mise en relation entre bénévoles et associations, afin de :

- Faciliter l'engagement citoyen,
- Aider les associations à recruter,
- Donner envie de s'impliquer.

**Les associations culturelles, économiques, sociales et sportives, ont chacune leurs spécificités.**

Mais elles poursuivent une même finalité : faire vivre Blagnac, renforcer le lien entre les habitants et contribuer à l'intérêt général.

**Notre rôle sera d'être un facilitateur et un partenaire structurant, pour :**

- la mise en réseau des acteurs,
- la coordination des initiatives,
- la valorisation des actions utiles au territoire.

Nous avons développé, pour chacun de ces acteurs, des propositions spécifiques dans les parties dédiées de notre programme.

## Blagnac doit rester une ville où le sport rime avec plaisir, partage et inclusion.

Le sport est un formidable vecteur de cohésion sociale, de santé et d'épanouissement.

### Notre ambition est de garantir :

- L'accès au sport pour tous,
- La promotion du sport féminin,
- Le développement du handisport,
- La promotion du sport santé (parcours santé, activité physique adaptée, prévention),
- La modernisation des équipements existants.



# L'équipe

## L'Avenir ensemble



**Chantal  
CANUT**



Architecte,  
spécialisée dans  
la rénovation de  
l'habitat  
**59 ans**



**Antoine  
HEUSSE**

Stratégie d'image  
au service des  
entreprises  
**43 ans**



**Marine  
BRIOIS**

Manager chez  
un constructeur  
aéronautique  
**42 ans**



**Michel  
SIMONI**



Formateur  
**63 ans**



**Martine  
BOULLAUD**

Activité immobilière  
indépendante  
**57 ans**



**Yannick  
MAURETTE**

Retraité de la  
fonction publique  
Engagement citoyen  
et associatif  
**61 ans**



**Maryvonne  
BAI**

Retraîtée - Cadre  
supérieur groupe de  
télécommunications  
**73 ans**



**Stephen  
BRUNET**

Stratégie de  
marques  
**38 ans**



**Nadia  
MARTINEZ**

Coach en expression  
scénique et  
Comédienne  
**53 ans**



**François  
DEDIEU**

Retraité - Université  
Toulouse /  
Agronome et  
Œnologue  
**72 ans**



**Béatrice  
LAFFORGUE**

Acheteuse  
**49 ans**



**Julien  
FAIVRE**

Ingénieur en  
informatique  
aéronautique  
**42 ans**



**Murielle  
SANSON**

Pré-retraite  
Aéronautique  
**61 ans**



**Fabrice  
PECAULT**

Vétérinaire impliqué  
dans la protection  
animale et  
ostéopathe D.O  
**53 ans**



**Isabelle  
REYNAL**

Employée en EHPAD  
et restauration  
**65 ans**



**Bertrand  
CLUZEL**



Acheteur industriel  
**52 ans**



**Agnès  
DUBOIS**



Cadre dans une  
compagnie aérienne  
**58 ans**



**Alexis  
ADÈS**



Sapeur Pompier  
Professionnel  
(SDIS 31)  
**51 ans**



**Marion  
TROPATO**



Cadre de la fonction  
publique  
**36 ans**



**Daniel  
DUC**

Cadre retraité  
du secteur du  
Commerce  
International  
**66 ans**



**Mylène  
DELMAS**

Agent des services  
de distribution à  
Blagnac  
**51 ans**



**Guilhem  
BOLTZ**

Cadre dans le spatial  
**41 ans**



**Sabine  
MIROUZE**

Retraitée - Agent  
des services de  
distribution à  
Blagnac  
**62 ans**



**Oriol  
DE JONG**

Ingénieur  
Aéronautique  
**48 ans**



**Véronique  
SANSEN**

Retraitée de  
l'aéronautique  
**65 ans**



**Jean-Michel  
SAFRA**

Ingénieur  
aéronautique  
**50 ans**



**Julietta  
TESSIER**

Consultante dans  
l'industrie  
**29 ans**



**Jean-  
Christophe  
GUILLERMIN**

Ingénieur  
**40 ans**



**Marion  
FONTANIER**

Ingénieure  
aéronautique  
**41 ans**



**Axel  
ZANEBONI**

Conseiller en  
location  
**21 ans**



**Émilie  
DEPIERRIS**

Professeur des  
écoles  
**44 ans**



**Enzo  
FACUNDO**

Étudiant en CESF  
« conseiller en  
économie sociale  
familiale »  
**22 ans**



**Gaëlle  
SAHOURET**

Cadre dans  
l'aéronautique  
**45 ans**



**Jean-Claude  
DUBOS**

Retraité de France  
Telecom (Cadre)  
**76 ans**



**Denise  
COUFFIGNALS**

Retraitée  
**85 ans**





## Une véritable démocratie citoyenne

Des instances participatives composées de citoyens tirés au sorts, et mise en place d'un observatoire des politiques publiques.

## Sérénité et sécurité publique

Une présence effective de la police municipale 24h/24 et 7j/7, avec mise en place d'un numéro de téléphone unique et identifiable.

## Mobilités durables et transports

Développer les mobilités douces et favoriser des déplacements du quotidien plus sains et accessibles.

## Blagnac : ville de proximité

Revitaliser les zones commerciales de nos quartiers et lutter contre la vacance commerciale.

## Éducation : première priorité d'avenir

Des écoles adaptées aux besoins éducatifs et au bien-être. Mise en place de cours oasis dans l'ensemble des écoles.

## Énergie, mobilités et cadre de vie

Déploiement du photovoltaïque sur bâtiments et parkings publics. Une ville à énergie positive.

## Associations : le cœur battant de notre ville

Nous serons : un financeur stable et transparent, un facilitateur concret, un partenaire stratégique.

## Informier et communiquer

Mise en place d'une vraie communication : informer clairement, expliquer honnêtement, rendre compte régulièrement.

## Solidarité et santé : agir pour tous

« Chez Soi » : accompagner l'autonomie à domicile en coordonnant les services municipaux (soins, portage repas, ménage, etc.).

## Stabilité fiscale de la commune

Impôt foncier : le taux communal sera ajusté à la baisse afin d'amortir l'impact d'une hausse de la base nationale pour les contribuables.

## Un Plan Vert ambitieux

Blagnac : 855e/894 au classement de la couverture végétale.

Objectif : Suivre notre patrimoine arboré re-verdir notre territoire.

## Aménagement et habitat

Moratoire sur Andromède 3 : réévaluation du projet et redéfinition si nécessaire et densité maîtrisée et équilibrée par quartiers.

## La culture pour et avec les habitants

Une saison culturelle de quartier : diffuser la culture dans tous les quartiers.



Flashez le QR code pour consulter le programme en ligne.



**L'AVENIR**  
ensemble